

## **FCP MULTI TALENTS**

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

## **FCP MULTI TALENTS**

241 boulevard Saint Germain

75007 Paris

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP MULTI TALENTS,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) MULTI TALENTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique



2025.04.25

16:16:47 +02'00'

Jean-Luc MENDIELA

Associé

# RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

## MULTI TALENTS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

## **L'objectif de gestion**

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'obtenir une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence composé à 50% de l'Euro Stoxx 50 et à 50% de FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y, en privilégiant le recours aux contrats financiers à terme fermes et conditionnels, de type futures et options sur indices, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés français et/ou étrangers.

La composition de l'OPCVM peut s'écarter de manière importante de la répartition de l'indicateur de référence. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis

## **Stratégie d'investissement**

Sur la base de ses outils d'analyse macroéconomique (intégrant une analyse fondamentale du cycle économique global et de la croissance dans les principales zones géographiques) et d'allocation d'actifs, le délégataire de la gestion financière détermine, en fonction de ses anticipations de marché, la répartition stratégique (revue mensuellement) et tactique (revue quotidienne) entre classes d'actifs et zones géographiques...

Dans une optique de réactivité et de maîtrise des frais indirects, le délégataire de la gestion financière privilégiera le recours aux contrats financiers à terme fermes et conditionnels, de type futures et options sur indices, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés français et/ou étrangers, afin de prendre les expositions souhaitées ou de couvrir en tout ou partie le portefeuille contre tel ou tel type de risque. Les investissements en parts ou actions d'autres OPC seront ainsi limités à 10% de l'actif net (sous réserve que ces OPC n'investissent pas plus de 10% de leur actif net dans d'autres organismes de placement collectif) et le recours aux titres vifs sera permis uniquement en matière d'investissements sur des instruments du marché monétaire ou des obligations court terme émis indifféremment par des émetteurs publics ou par des émetteurs privés. De manière tactique et dans la limite de 20% de l'actif net, l'OPCVM pourra être investi en titres de créance, émis indifféremment par des émetteurs publics ou par des émetteurs privés, sans contrainte en matière de subordination (à l'exception des Contingent Convertible Bonds qui ne sont pas autorisés), dont la maturité maximale à l'acquisition est supérieure à 5 ans.

Pour la sélection et le suivi des titres de créance et instruments du marché monétaire, le délégataire de la gestion financière ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Dans le cadre du déploiement de sa stratégie d'investissement, l'OPCVM pourra être exposé en respectant les limites suivantes :

- Exposition actions de 0% à 100% de l'actif net,
- Exposition aux marchés de taux de 0% à 200% de l'actif net :
  - o Dont 50% maximum de l'actif net sur les instruments de taux de notation High Yield,
- Exposition limitée à 50% de l'actif net sur les pays hors zone OCDE

L'exposition aux matières premières, au travers d'indices éligibles, sera limitée à 10% de l'actif net.

L'exposition à des devises autres que l'euro est limitée à 50% de l'actif net.

La fourchette de sensibilité du portefeuille aux variations de taux d'intérêt est comprise entre -4 et +6.

Il est précisé que l'exposition actions pourra porter indifféremment sur les grandes, moyennes et petites capitalisations. Aucune contrainte sectorielle n'est imposée à l'équipe de gestion et aucune répartition prédéfinie entre zones géographiques ou classes d'actifs ne s'impose à l'équipe de gestion hormis les limites précitées.

L'OPCVM sera exposé de 0% à 20% aux obligations convertibles.

Le cumul des expositions peut atteindre 200% de l'actif net.

L'OPCVM peut investir en titres vifs à hauteur de 100% maximum dans des titres de créances et instruments du marché monétaire L'OPCVM peut intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou

conditionnels, de type futures ou options, utilisés à titre d'exposition ou de couverture aux risques actions, de taux et de change. Il peut également utiliser des contrats financiers négociés de gré à gré en couverture ou en exposition sur le risque de change (forwards de change). Les contrats financiers listés, à terme fermes ou conditionnels, sur indices éligibles de contrat à terme de matières premières sont autorisés dans le respect d'une limite d'exposition de 10% de l'actif net.

L'OPCVM peut intervenir sur titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit et de change

Le FCP peut recourir à des dépôts, emprunts d'espèces et détenir des liquidités dans les conditions prévues par la réglementation.

# COMMENTAIRE DE GESTION

L'année 2024 a été marquée par le début du cycle de baisse des taux directeurs des principales banques centrales des pays développés, dont la Fed et la BCE. Les premières baisses se sont néanmoins fait attendre sur la première partie de l'année. Il faut dire qu'après un mouvement de désinflation rapide en 2023, le « dernier kilomètre » s'est révélé plus lent, avec même, en début d'année, des craintes de réaccélération de l'inflation, surtout aux Etats-Unis. Le processus de désinflation est toutefois désormais bien intégré par les investisseurs (en zone euro, l'inflation globale est même revenue proche de la cible de 2% de la BCE) et, si les banquiers centraux ne sont pas encore totalement confiants à cause de quelques foyers inflationnistes résiduels, notamment au niveau du prix des services, les niveaux actuels d'inflation leur permettent néanmoins de davantage prendre en considération les perspectives de croissance.

En zone euro, malgré le discours attentiste de Christine Lagarde, la BCE semble pourtant avoir la tâche relativement facile. L'inflation est proche de sa cible (2,4% au niveau global et 2,7% pour la partie sous-jacente à fin décembre), les risques haussiers sont principalement extérieurs à la zone et la croissance est égale à elle-même, à savoir faible quoiqu'en légère accélération. La BCE a agi 4 fois cette année, par pas de 25 bps, passant son taux de dépôt de 4% à 3%, mais les marges de manœuvre restent importantes pour faire plus. C.Lagarde, pour autant, s'est bien gardée de s'engager pour la suite alors que certains membres sont eux assez vocaux sur la nécessité d'agir face aux risques sur la croissance : 5 d'entre eux étaient favorables à une baisse de 50 bps en décembre ! Une indication rassurante tout de même : la mention relative à la nécessité de conserver le caractère restrictif de la politique monétaire a été retirée.

Aux États-Unis, la situation est plus complexe. L'inflation reste sur des niveaux plus élevés (2,9% au niveau global et 3,2% pour la partie sous-jacente à fin décembre) avec davantage de problématiques domestiques notamment sur les loyers. Surtout, la croissance demeure étonnamment résiliente et, malgré une phase de stress durant l'été, l'atterrissage attendu est sans cesse décalé. Attendu à 1,3% en début d'année, la croissance du PIB pour 2024 devrait finalement être de 2,7% ... impressionnant vu le contexte de taux (même s'il faut néanmoins souligner que cette croissance se fait au prix d'un endettement record). Ainsi, bien qu'elle puisse aisément se permettre de baisser ses taux directeurs vu le niveau maximal atteint (5,5%), le contexte macroéconomique lui permet de prendre son temps d'autant plus que l'élection de Donald Trump rebat les cartes aussi bien des perspectives d'inflation que de croissance. Après avoir passé son tour durant l'été alors que les données économiques faiblissaient un peu, elle a essayé de rattraper son retard par une baisse de 50 bps en septembre avant d'acter deux nouvelles baisses de 25 bps en novembre et décembre. 100 bps de baisse au final, comme la BCE, pour un contexte pourtant bien différent...2025 devrait néanmoins donner lieu à une divergence de politique monétaire marquée des deux côtés de l'Atlantique. Les dernières minutes de la réunion de la Fed de décembre ont d'ailleurs clairement mentionnés les risques inflationnistes liés à la politique de D. Trump notamment en matière de droits de douane ou de renvoi des migrants travailleurs. Cela a incité les membres à être prudents et à ne plus tabler que sur 2 baisses des taux directeurs en 2025 (vs 4 précédemment),

Dans ce contexte, si la baisse des taux directeurs des banques centrales a permis aux taux courts de se normaliser, les meilleures perspectives de croissance et l'inflation plus résiliente ont impacté les

taux longs à la hausse (10 ans américain et allemand en hausse de respectivement 69 et 34 bps en 2024), d'autant plus que ceux-ci avaient exagérément baissés sur les 2 derniers mois de 2023. Conséquemment, les courbes des taux sont redevenues positives. Sur les spreads de crédits, malgré quelques épisodes de volatilité, ceux-ci sont restés très résilients grâce aux flux entrants sur la classe d'actifs et des résultats d'entreprises globalement favorables. Avec un portage retrouvé sur l'obligataire, les performances des différents segments sont donc dans le vert sur l'année à date, avec une prime pour les segments les plus risqués et moins sensibles aux taux d'intérêt. On note d'ailleurs la très bonne performance des Cocos en 2024, en hausse de 13,6% (indice iBoxx à fin décembre).

Le comportement des marchés actions a reflété l'écart grandissant de dynamique de croissance et d'inflation entre les zones géographiques mais aussi la visibilité politique ou son manque.

Les marchés actions américains s'en sont remarquablement bien sortis. Evidemment aidés l'essor de la thématique de l'intelligence artificielle, le NASDAQ surperforme avec une progression de +28.6% en large partie liée aux Magnificent seven. Du fait de leur poids dans l'indice, ils permettent également au S&P500 de progresser fortement (+23.3%) alors que le S&P équi pondéré ne progresse que de 10.9% sur l'année. Les marchés actions américains ont également bénéficié d'une forte collecte à la suite de l'élection de Donald Trump, le candidat républicain étant considéré comme pro business et donc pro marchés.

En Europe, la situation économique morose au sein des deux (ex)locomotives de la zone, l'Allemagne et la France, ne doit pas masquer des performances relativement satisfaisantes des indices européens. Le DAX allemand bondit de 18.9%, notamment à la faveur de la progression du titre SAP (+72%). L'IBEX espagnol gagne près de 15% quand le MIB italien enregistre une progression de près de 13%. Le CAC40, avec une baisse de 2%, est à la traîne principalement à cause de l'impact politique de la dissolution et des mois d'incertitudes qui ont suivi.

Enfin les marchés émergents souffrent de la performance en demi-teinte des principaux pays du bloc. Les marchés chinois terminent bien l'année (+15.7% pour le MSCI China) grâce à des annonces de mesures de relance économique en fin d'année, et le marché indien continue sur sa lancée de 2023 avec un gain de 14% pour le MSCI India. La situation est plus contrastée pour les actions d'Amérique Latine, avec des reculs de 10% pour le Ibovespa brésilien et de plus de 13% pour le marché mexicain.

ACA Multi Talents progresse de 6.26% en 2024 pour la part C, et de 6.79% pour la part CS.

La performance de l'indicateur de référence du fonds F7000 – Multi Talents s'élève à +6,86 % en 2024 ; celui-ci est composé à 50 % de l'EXEB5.INDEX (indice obligataire euro) et à 50 % du SX5T (indice actions zone euro, dividendes réinvestis), reflétant l'allocation stratégique du fonds.

Fidèle à son approche flexible, l'exposition actions a varié entre 35% et 65% au cours de l'année En termes d'exposition géographique aux actions, nous avons conservé un socle important d'actions européennes tout au long de l'année car les valorisations nous semblent excessivement basses alors que la zone a bénéficié de la vigueur de la croissance mondiale en 2024 et bénéficiera en 2025 de la reprise économique en zone euro qui se matérialisera à la faveur de la baisse des taux d'intérêts de

la BCE. L'exposition aux actions américaines est restée relativement contenue tout au long de l'année (inférieure à 15% généralement). En effet malgré des fondamentaux économiques très favorables, il nous a semblé par moment que les marchés américains étaient trop chers et l'engouement trop important. Nous avons donc adopté une approche assez flexible sur la zone en réduisant nos expositions quand les marchés étaient élevés pour les racheter lors des rares corrections subies sur les indices de la zone.

Enfin nous avons été investis très modérément sur la Chine (en moyenne autour de 5%). Si les fondamentaux économiques se stabilisent dans le pays et que le niveau de valorisation des marchés est relativement faible, le risque de déflation reste présent et milite pour une approche prudente en attendant d'y voir plus clair sur un plan de relance plus massif des autorités qui devrait arriver au cours du premier trimestre 2025.

A la fin de l'année nous étions investis à hauteur de 66% en actions répartis comme suit : 48% en Europe, 13% aux Etats-Unis et 5.5% en Chine.

Concernant notre poche obligataire, nous avons conservé un positionnement prudent sur des émetteurs et émissions quasi exclusivement Investment Grade en privilégiant des durations assez courtes. Néanmoins en fin d'année et compte tenu de la remontée des taux d'intérêt nous avons eu tendance à renforcer à la fois l'exposition au taux souverains de la zone euro, principalement sur de la dette française et italienne, et la duration du fonds.

#### **Texte relatif à SFDR et Taxonomie :**

1/Informations au titre de SFDR : Le fonds est classé article 6. Le fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable et ne promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 concernant l'information sur le développement durable dans le secteur financier.

2/Informations au titre de la taxonomie : « Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents du fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

#### **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2024

## **MULTI TALENTS**

# INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

## **Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

## **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

## **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

La Société de Gestion a établi un processus de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers et, le cas échéant, contreparties aux opérations de gré à gré permettant une connaissance approfondie des prestataires externes avec lesquels elle traite dans le cadre de son activité de gestion d'OPC.

Le processus de sélection prévoit en particulier, une fiche d'entrée en relation standardisée et un questionnaire de « due diligence » incluant notamment l'appréciation de la qualité financière de l'intermédiaire, l'existence d'assurances ainsi que des informations relatives au dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux mis en place par l'intermédiaire ou la contrepartie suggéré. D'une façon générale, la contrepartie retenue doit répondre aux critères de place.

Le suivi a posteriori consiste notamment, lors de revues ponctuelles réalisées par le service Conformité, à fournir une évaluation de la qualité des dispositifs opérationnels et du service offert par ces prestataires (tarification, qualité d'exécution des ordres, qualité du règlement/livraison, accès aux marchés, qualité de l'analyse financière, etc...). Concernant plus spécifiquement les contreparties aux opérations de gré à gré, l'analyse et le suivi portent en outre sur la qualité des dispositifs juridiques des contrats mis en place préalablement aux opérations.

## **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## **Information sur la rémunération**

La société ACA Asset Management Company & Associés a mis en place une politique de rémunération visant à assurer une cohérence entre les comportements des professionnels employés et les objectifs à long terme de la société de gestion et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise. Les principes et les modalités de la politique de rémunération sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande ou le site internet [www.aca.paris](http://www.aca.paris).

### **Evènements intervenus au cours de la période**

26/09/2024 Caractéristiques de gestion : l'OPC MULTI TALENTS actualisé suite au changement de SRI sur la part CS (FR0013440369) avec un passage de 4 à 3.

## Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>	
<b>Titres financiers</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées (A)<sup>1</sup></b>	<b>0,00</b>	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
<b>Obligations convertibles en actions (B)<sup>1</sup></b>	<b>353 138,60</b>	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	353 138,60	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)<sup>1</sup></b>	<b>9 727 092,10</b>	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9 727 092,10	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>0,00</b>	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>1 098 769,01</b>	
OPCVM	1 098 769,01	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>	
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>145 422,01</b>	
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>0,00</b>	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
<b>Prêts (I)</b>	<b>0,00</b>	
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>0,00</b>	
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)</b>	<b>11 324 421,72</b>	
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>609 600,80</b>	
<b>Comptes financiers</b>	<b>443 502,24</b>	
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II<sup>1</sup></b>	<b>1 053 103,04</b>	
<b>Total Actif I + II</b>	<b>12 377 524,76</b>	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	11 413 972,97	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	763 083,69	
<b>Capitaux propres I</b>	<b>12 177 056,66</b>	
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>0,00</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>145 422,04</b>	
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	
<b>Autres passifs éligibles (C)</b>	<b>0,00</b>	
<b>Sous-total passifs éligibles III = A + B + C</b>	<b>145 422,04</b>	
<b>Autres passifs :</b>		
<b>Dettes et comptes d'ajustement passifs</b>	<b>17 349,24</b>	
<b>Concours bancaires</b>	<b>37 696,82</b>	
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>55 046,06</b>	
<b>Total Passifs : I + III + IV</b>	<b>12 377 524,76</b>	

## Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	257 062,64	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	32 474,58	
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>289 537,22</b>	
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-1 581,47	
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-1 581,47</b>	
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>287 955,75</b>	
<b>Autres produits :</b>		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
<b>Autres charges :</b>		
Frais de gestion de la société de gestion	-208 239,41	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
<b>Sous-total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-208 239,41</b>	
<b>Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B</b>	<b>79 716,34</b>	
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-10 742,34</b>	
<b>Revenus nets I = C + D</b>	<b>68 974,00</b>	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus et moins-values réalisées	664 868,43	
Frais de transactions externes et frais de cession	-3 099,56	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
<b>Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E</b>	<b>661 768,87</b>	
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F</b>	<b>-71 058,83</b>	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F</b>	<b>590 710,04</b>	
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	91 827,39	
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	16 149,71	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
<b>Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G</b>	<b>107 977,10</b>	

## Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-4 577,45	
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H</b>	<b>103 399,65</b>	
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
<b>Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K</b>	<b>0,00</b>	
<b>Résultat net = I + II + III - IV</b>	<b>763 083,69</b>	

\* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

## **Stratégie et profil de gestion**

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'obtenir une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence composé à 50% de l'Euro Stoxx 50 et à 50% de FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y, en privilégiant le recours aux contrats financiers à terme fermes et conditionnels, de type futures et options sur indices, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés français et/ou étrangers.

La composition de l'OPCVM peut s'écarter de manière importante de la répartition de l'indicateur de référence. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

**Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices**

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
<b>Actif net total</b>	<b>12 177 056,66</b>	<b>14 605 484,65</b>	<b>13 567 774,18</b>	<b>12 209 615,96</b>	<b>9 611 782,53</b>
<b>PART CAPI C</b>					
Actif net	2 384 950,73	4 637 416,72	4 570 083,56	5 465 186,39	4 744 569,75
Nombre de parts	18 544,7465	38 316,3553	40 342,1057	43 982,9676	42 535,0000
Valeur liquidative unitaire	128,60	121,02	113,28	124,25	111,54
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	6,46	1,37	-0,83	10,80	2,61
<b>PART CAPI CS</b>					
Actif net	9 792 105,93	9 968 067,93	8 997 690,62	6 744 429,57	4 867 212,78
Nombre de parts	78 139,2268	84 945,3668	82 328,7900	56 541,0000	45 671,0000
Valeur liquidative unitaire	125,31	117,34	109,28	119,28	106,57
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	6,90	1,89	-0,23	10,88	3,18

# REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

## Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

## Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part CS :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010482968	2 % TTC par an au maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
CS	FR0013440369	1,5 % TTC par an au maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

**Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
C	FR0010482968	Néant
CS	FR0013440369	Néant

**Commission de surperformance**

### **Part FR0010482968 C**

20% TTC de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence soit l'indice composite composé de 50% de l'Euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis) et 50% de FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y (coupons réinvestis) avec système de High Water Mark

Assiette : Actif net

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Un système de High Water Mark est retenu : celui-ci autorise la société à prélever des commissions de surperformance lorsque la valeur liquidative constatée (avec provision de commission de surperformance) le dernier jour de bourse de l'exercice est supérieure à la valeur « HWM » (ci-après « valeur HWM »).

La valeur « valeur HWM » est égale à la plus haute des valeurs liquidatives constatées le dernier jour de bourse de chaque exercice précédent.

(2) Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre :

- l'actif de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur de l'actif résultat du produit valeur HWM x nombre de parts

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence soit l'indice composite composé de 50% de l'Euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis) et 50% de FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y (coupons réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(3) A compter du premier/de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au seuil de déclenchement est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance, la commission de surperformance est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Part C : Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2022.

### **Part FR0013440369 CS**

20% TTC de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence soit l'indice composite composé de 50% de l'Euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis) et 50% de FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y (coupons réinvestis) avec système de High Water Mark

Assiette : Actif net

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Un système de High Water Mark est retenu : celui-ci autorise la société à prélever des commissions de surperformance lorsque la valeur liquidative constatée (avec provision de commission de surperformance) le dernier jour de bourse de l'exercice est supérieure à la valeur « HWM » (ci-après « valeur HWM »).

La valeur « valeur HWM » est égale à la plus haute des valeurs liquidatives constatées le dernier jour de bourse de chaque exercice précédent.

(2) Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre :

- l'actif de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur de l'actif résultat du produit valeur HWM x nombre de parts

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence soit l'indice composite composé de 50% de l'Euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis) et 50% de FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y (coupons réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(3) A compter du premier/de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au seuil de déclenchement est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance, la commission de surperformance est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Part CS : Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2022.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

#### Notes relatives à l'exemple :

\*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

\*\*La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

\*\*\*La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

#### Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

#### Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

## Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

### **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

**Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

**Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

**Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

**Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

**Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

#### **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

### **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

### **Description des garanties reçues ou données**

#### **Garantie reçue :**

Néant

#### **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse du délégataire de la gestion financière.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélacion : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## **Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe**

**Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

## Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>14 605 484,65</b>	
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	2 085 453,40	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-5 363 343,70	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	79 716,34	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	661 768,87	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	107 977,10	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>12 177 056,66</b>	

## Annexes des comptes annuels

### Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
<b>PART CAPI C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 954,1034	251 561,75
Parts rachetés durant l'exercice	-21 725,7122	-2 716 805,10
Solde net des souscriptions/rachats	-19 771,6088	-2 465 243,35
<b>PART CAPI CS</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	15 010,4600	1 833 891,65
Parts rachetés durant l'exercice	-21 816,6000	-2 646 538,60
Solde net des souscriptions/rachats	-6 806,1400	-812 646,95

### Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
<b>PART CAPI C</b>	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
<b>PART CAPI CS</b>	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

## Annexes des comptes annuels

### Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0010482968	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	2 384 950,73	18 544,7465	128,60
FR0013440369	PART CAPI CS	Capitalisable	EUR	9 792 105,93	78 139,2268	125,31

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
exprimés en milliers d'Euro						
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	7 711,19	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>7 711,19</b>					

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
France	242,13	0,00	0,00	242,13	0,00	242,13
Luxembourg	111,01	0,00	0,00	111,01	0,00	111,01
<b>Total</b>	<b>353,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>353,14</b>	<b>0,00</b>	<b>353,14</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	9 727,09	9 586,30	0,00	140,79	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	443,51	0,00	0,00	0,00	443,51
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-37,70	0,00	0,00	0,00	-37,70
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>NA</b>	<b>9 586,30</b>	<b>0,00</b>	<b>140,79</b>	<b>405,81</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	1 825,97	1 606,43	1 387,96	2 373,73	815,37	1 717,63	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	443,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-37,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2 231,78</b>	<b>1 606,43</b>	<b>1 387,96</b>	<b>2 373,73</b>	<b>815,37</b>	<b>1 717,63</b>	<b>0,00</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	CHF +/-	HKD +/-	USD +/-		Autres devises +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	97,31	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	77,00	0,00	32,37	0,00	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	-37,70	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>77,00</b>	<b>59,61</b>	<b>32,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	111,02	0,00	242,12
Obligations et valeurs assimilées	9 727,09	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
<b>Solde net</b>	<b>9 838,11</b>	<b>0,00</b>	<b>242,12</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

## **Annexes des comptes annuels**

### **Expositions directes et indirectes sur les différents marchés**

### **Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion**

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
<b>Créances</b>	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	609 600,80
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
<b>Total des créances</b>	<b>609 600,80</b>
<b>Dettes</b>	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-17 349,24
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
<b>Total des dettes</b>	<b>-17 349,24</b>
<b>Total des créances et dettes</b>	<b>592 251,56</b>

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Frais de gestion, autres frais et charges

<b>PART CAPI C</b>	<b>31/12/2024</b>
Frais fixes	62 441,23
Frais fixes en % actuel	2,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

<b>PART CAPI CS</b>	<b>31/12/2024</b>
Frais fixes	145 798,18
Frais fixes en % actuel	1,50
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
<b>Garanties reçues</b>	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
<b>Garanties données</b>	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
<b>Engagements de financement reçus mais non encore tirés</b>	0,00
<b>Engagements de financement donnés mais non encore tirés</b>	0,00
<b>Autres engagements hors bilan</b>	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR001400LP85	HORIZON ACTIONS MULTICAPS I	602 780,39
<b>Total</b>			<b>602 780,39</b>

## Annexes des comptes annuels

### Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
<b>Revenus nets</b>	<b>68 974,00</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>68 974,00</b>	
Report à nouveau	0,00	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>68 974,00</b>	

<b>PART CAPI C</b>		
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	4 075,17	
<b>Total</b>	<b>4 075,17</b>	
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

<b>PART CAPI CS</b>		
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	64 898,83	
<b>Total</b>	<b>64 898,83</b>	
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

## Annexes des comptes annuels

### Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>590 710,04</b>	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>590 710,04</b>	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>590 710,04</b>	

<b>PART CAPI C</b>		
<b>Affectation:</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	115 941,59	
<b>Total</b>	<b>115 941,59</b>	
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

<b>PART CAPI CS</b>		
<b>Affectation:</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	474 768,45	
<b>Total</b>	<b>474 768,45</b>	
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
<b>Actions et valeurs assimilées</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Construction / Matériaux			0,00	0,00
GROUPE VIAL	EUR	1 000	0,00	0,00
<b>Obligations</b>			<b>10 080 230,70</b>	<b>82,78</b>
<b>Obligations convertibles en actions négociées sur un marché réglementé</b>			<b>353 138,60</b>	<b>2,90</b>
Banques			111 013,65	0,91
MUFJIN Float 12/15/50	EUR	2	111 013,65	0,91
Equipements et services de santé			242 124,95	1,99
CLARFP 1 7/8 PERP	EUR	6 775	242 124,95	1,99
<b>Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>9 727 092,10</b>	<b>79,88</b>
Banques			1 942 248,28	15,95
BANQUE STELL 3,875%23-190126	EUR	8	837 036,81	6,87
CARREFOUR BQUE 0,107%21-140625	EUR	1	98 856,51	0,81
CREDIT AGR.2,70%15-140425 TSR	EUR	500 000	502 176,47	4,13
RCI BANQUE 1,625%17-110425	EUR	500	504 178,49	4,14
Compagnies pétrolières			497 465,55	4,09
REPSOL INTL FIN 2%20-151225	EUR	5	497 465,55	4,09
Electronique / Equipements électriques			1 108 561,77	9,10
ASML HLDG 1,375%16-070726	EUR	500	495 015,41	4,06
SCHNEIDER EL 3,25%22-091127	EUR	6	613 546,36	5,04
Industries généralistes			813 673,21	6,68
SIEMENS FIN NV 2,25%22-100325	EUR	8	813 673,21	6,68
Produits à usage domestique			501 215,96	4,12
KERING 1,25%22-050525 EMTN	EUR	5	501 215,96	4,12
Services de soutien aux entreprises			203 687,26	1,67
BUREAU VERITAS 1,875%18-060125	EUR	2	203 687,26	1,67
SOC PLACEMENT IMMOBILIER			815 369,21	6,70
URWFP 3 1/2 09/11/29	EUR	8	815 369,21	6,70
Souverains			3 557 527,86	29,21
ITALIE 4,2%23-010334	EUR	800	862 413,36	7,08
ITALY 3,4%23-280325	EUR	800	808 608,40	6,64
OAT 1,00%15-25112025	EUR	900 000	890 494,64	7,31
OAT 1,25%18-25052034	EUR	1 000 000	855 216,99	7,02
OATE 1,85%11-25072027 INDX	EUR	100 000	140 794,47	1,16
Téléphonie fixe			287 343,00	2,36
ORANGE 0%19-040926	EUR	3	287 343,00	2,36
<b>Parts d'OPC et fonds d'investissements</b>			<b>1 098 769,01</b>	<b>9,02</b>
<b>OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne</b>			<b>1 098 769,01</b>	<b>9,02</b>
AURIS SICAV-EURO RENDMNT-I	EUR	12,8547	167 158,66	1,37

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
AURIS SICAV-EURO RENDMNT-R	EUR	2 395,3231	328 829,96	2,70
HORIZON ACTIONS MULTICAPS I	EUR	5,96	602 780,39	4,95
<b>Total</b>			<b>11 178 999,71</b>	<b>91,80</b>

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
CAC40-EOP 0125	17,00	0,00	1 360,00	1 254 725,80
EURO STXX B 0325	100,00	0,00	5 600,00	730 200,00
HSCEI Index 0125	15,00	0,00	1 857,01	676 870,01
STX50E-EUX 0325	58,00	0,00	63 510,00	2 839 668,40
STXE 600 HC 0325	15,00	0,00	37 050,00	818 625,00
STXE 600 RE 0325	105,00	0,00	7 875,00	661 185,00
STXE 600 TECHN 0325	18,00	0,00	28 170,00	729 918,00
<b>Sous total</b>		<b>0,00</b>	<b>145 422,01</b>	<b>7 711 192,21</b>
<b>Options</b>				
<b>Sous total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Swaps</b>				
<b>Sous total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres instruments</b>				
<b>Sous total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>145 422,01</b>	<b>7 711 192,21</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Options</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Swaps</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Options</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Swaps</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Options</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Swaps</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Options</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Swaps</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
<b>Futures</b>					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
<b>Options</b>					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
<b>Swaps</b>					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
<b>Autres instruments</b>					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
<b>Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)</b>	11 178 999,71
<b>Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :</b>	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-145 422,01
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
<b>Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises</b>	0,00
<b>Autres actifs (+)</b>	1 198 525,05
<b>Autres passifs (-)</b>	-55 046,09
<b>Total = actif net</b>	<b>12 177 056,66</b>



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## FCP MULTI TALENTS

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

## FCP MULTI TALENTS

241 boulevard Saint Germain  
75007 Paris

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP MULTI TALENTS,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) MULTI TALENTS relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, date de la signature électronique*

*Document authentifié et daté par signature électronique*



2024.04.16

16:46:32

+02'00'

Jean-Luc MENDIELA

## BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>12 657 145,75</b>	<b>12 825 438,80</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>11 501 502,62</b>	<b>11 544 950,38</b>
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	11 501 502,62	11 544 950,38
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négo-ciables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>1 070 780,01</b>	<b>954 688,36</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 070 780,01	954 688,36
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>84 863,12</b>	<b>325 800,06</b>
Opérations sur un marché régle-menté ou assimilé	84 863,12	325 800,06
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>-422 350,35</b>	<b>739 428,29</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	-422 350,35	739 428,29
<b>Comptes financiers</b>	<b>1 629 973,90</b>	<b>471 889,35</b>
<b>Liquidités</b>	<b>1 629 973,90</b>	<b>471 889,35</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>14 709 470,00</b>	<b>14 036 756,44</b>

## BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	14 391 650,47	13 620 347,41
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	225 146,08	18 553,45
Résultat de l'exercice (a, b)	-11 311,90	-71 126,68
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>14 605 484,65</b>	<b>13 567 774,18</b>
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	<b>84 863,12</b>	<b>325 800,06</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	84 863,12	325 800,06
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	84 863,12	325 800,06
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>19 122,23</b>	<b>19 036,69</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	19 122,23	19 036,69
<b>Comptes financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>124 145,51</b>
Concours bancaires courants	0,00	124 145,51
Emprunts	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	<b>14 709 470,00</b>	<b>14 036 756,44</b>

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
ECXXH4F00002 EURUSD-CME 0324	1 253 962,86	0,00
Total Devise	1 253 962,86	0,00
Indices		
ESXXH4F00002 Mini SP500- 0324	1 091 485,51	0,00
FSMHH4F00002 SMI 0324	1 190 468,52	0,00
FSTEH4F00001 DJ STOXX600 0324	1 067 400,00	0,00
FSTHH4F00001 STOXX EUR 6 0324	740 250,00	0,00
FSTOH4F00002 DJ STOXX600 0324	980 910,00	0,00
FSTTH4F00001 DJ STOXX 60 0324	148 275,00	0,00
FSTZH4F00001 STOXX600 PE 0324	1 474 795,00	0,00
HHHXH4F00002 Fut HSCEI 0324	608 466,53	0,00
ESXXH3F00002 Mini SP500-0323	0,00	2 885 515,44
FESBH3F00002 STXE Bank-E 0323	0,00	1 010 625,00
FSTAHH3F00002 DJ STOXX600 0323	0,00	475 920,00
FXXPH3F00002 DJ STOXX600 0323	0,00	954 225,00
NQXXH3F00002 E-MINI NASD 0323	0,00	823 747,02
Total Indices	7 302 050,56	6 150 032,46
Total Contrats futures	8 556 013,42	6 150 032,46
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	8 556 013,42	6 150 032,46
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Contrats futures		
Indices		
FSTEH3F00001 DJ STOXX600 0323	0,00	687 400,00
FSTIH3F00001 DJ STOXX 60 0323	0,00	239 775,00
FSTYH3F00001 DJ STOXX600 0323	0,00	1 211 910,00
Total Indices	0,00	2 139 085,00
Total Contrats futures	0,00	2 139 085,00
Total Autres engagements	0,00	2 139 085,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>8 556 013,42</b>	<b>8 289 117,46</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	26 101,07	2 361,41
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	229 239,35	139 244,14
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>255 340,42</b>	<b>141 605,55</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	9 150,65	1 727,40
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>9 150,65</b>	<b>1 727,40</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>246 189,77</b>	<b>139 878,15</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	259 490,32	206 032,48
<b>Résultat net de l'exercice (I. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-13 300,55</b>	<b>-66 154,33</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	1 988,65	-4 972,35
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>-11 311,90</b>	<b>-71 126,68</b>

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

### **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

### **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

### **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part CS :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

### **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

**Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010482968	2 % TTC par an au maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
CS	FR0013440369	1,5 % TTC par an au maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

**Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
C	FR0010482968	Néant
CS	FR0013440369	Néant

**Commission de surperformance****Part FR0010482968 C**

20% TTC de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence soit l'indice composite composé de 50% de l'Euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis) et 50% de FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y (coupons réinvestis) avec système de High Water Mark

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Un système de High Water Mark est retenu : celui-ci autorise la société à prélever des commissions de surperformance lorsque la valeur liquidative constatée (avec provision de commission de surperformance) le dernier jour de bourse de l'exercice est supérieure à la valeur « HWM » (ci-après « valeur HWM »).

La valeur « valeur HWM » est égale à la plus haute des valeurs liquidatives constatées le dernier jour de bourse de chaque exercice précédent.

(2) Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre :

- l'actif de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur de l'actif résultat du produit valeur HWM x nombre de parts

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence soit l'indice composite composé de 50% de l'Euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis) et 50% de FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y (coupons réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(3) A compter du premier/de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au seuil de déclenchement est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance, la commission de surperformance est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Part C : Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2022.

Part CS : Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2022.

#### **Part FR0013440369 CS**

20% TTC de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence soit l'indice composite composé de 50% de l'Euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis) et 50% de FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y (coupons réinvestis) avec système de High Water Mark

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Un système de High Water Mark est retenu : celui-ci autorise la société à prélever des commissions de surperformance lorsque la valeur liquidative constatée (avec provision de commission de surperformance) le dernier jour de bourse de l'exercice est supérieure à la valeur « HWM » (ci-après « valeur HWM »).

La valeur « valeur HWM » est égale à la plus haute des valeurs liquidatives constatées le dernier jour de bourse de chaque exercice précédent.

(2) Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre :

- l'actif de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur de l'actif résultat du produit valeur HWM x nombre de parts

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence soit l'indice composite composé de 50% de l'Euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis) et 50% de FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y (coupons réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(3) A compter du premier/de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au seuil de déclenchement est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance, la commission de surperformance est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Part C : Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2022.

Part CS : Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2022.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

#### Notes relatives à l'exemple :

\*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

\*\*La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

\*\*\*La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

## Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

## Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

## Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

**Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

**Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

**Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

**Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

**Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

#### **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

### **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## Description des garanties reçues ou données

### Garantie reçue :

Néant

### Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse du délégataire de la gestion financière.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>13 567 774,18</b>	<b>12 209 615,96</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	4 886 297,34	4 357 514,79
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 740 696,76	-1 855 937,75
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	54 625,10	37 416,61
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-129 774,00	-146 163,24
Plus-values réalisées sur contrats financiers	2 364 192,62	1 629 496,12
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-2 047 579,26	-1 466 382,79
Frais de transaction	-19 003,02	-8 995,20
Différences de change	-21 958,21	2 234,27
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	362 427,38	-683 915,20
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-264 382,27</i>	<i>-626 809,65</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-626 809,65</i>	<i>57 105,55</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	342 479,83	-440 955,06
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>39 044,77</i>	<i>-303 435,06</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-303 435,06</i>	<i>137 520,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-13 300,55	-66 154,33
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>14 605 484,65</b>	<b>13 567 774,18</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe nég. sur un marché régl. ou assimilé	10 592 477,15	72,52
Obligations convertibles nég. sur un marché régl. ou assimilé	270 392,54	1,85
Obligations indexées nég. sur un marché régl. ou assimilé	141 161,46	0,97
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	497 471,47	3,41
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>11 501 502,62</b>	<b>78,75</b>
<b>Titres de créances</b>		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a l'achat</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Cessions</b>		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a la vente</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Devise	1 253 962,86	8,59
Indices	7 302 050,56	50,00
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>8 556 013,42</b>	<b>58,58</b>

### VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	11 258 295,05	77,08	0,00	0,00	243 207,57	1,67	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 629 973,90	11,16	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 599 646,26	10,95	1 279 472,45	8,76	7 595 803,58	52,01	754 027,79	5,16	272 352,34	1,87
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 629 973,90	11,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
	USD	USD	HKD	HKD	CHF			
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	27 830,62	0,19	13 209,44	0,09	11 173,06	0,08	0,00	0,00
Créance	79 710,14	0,55	67 784,21	0,46	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	687 005,11	4,70	46 613,81	0,32	47 216,83	0,32	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	27 830,62	0,19	13 209,44	0,09	11 173,06	0,08	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 253 962,86	8,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	29/12/2023
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	29/12/2023
Instruments financiers donn��s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re��us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			606 300 790
	FR001400LP85	HORIZ.ACT.MULT.I2D	99 903,12
	FR0013143781	ACA France I 2DEC	506 397,78
Contrats financiers			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>606 300,90</b>

**TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-11 311,90	-71 126,68
<b>Total</b>	<b>-11 311,90</b>	<b>-71 126,68</b>

	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>C1 PART CAPI C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-18 887,38	-39 570,42
<b>Total</b>	<b>-18 887,38</b>	<b>-39 570,42</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>C2 PART CAPI CS</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	7 575,48	-31 556,26
<b>Total</b>	<b>7 575,48</b>	<b>-31 556,26</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00



Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	225 146,08	18 553,45
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>225 146,08</b>	<b>18 553,45</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
<b>CI PART CAPI C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	71 482,15	6 016,04
<b>Total</b>	<b>71 482,15</b>	<b>6 016,04</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
<b>C2 PART CAPI CS</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	153 663,93	12 537,41
<b>Total</b>	<b>153 663,93</b>	<b>12 537,41</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	C1 PART CAPI C	5 726 848,53	52 416,00	109,25	0,00	0,00	0,00	3,41
31/12/2019	C2 PART CAPI CS	1 944 889,25	18 766,00	103,63	0,00	0,00	0,00	2,28
31/12/2020	C1 PART CAPI C	4 744 569,75	42 535,00	111,54	0,00	0,00	0,00	2,61
31/12/2020	C2 PART CAPI CS	4 867 212,78	45 671,00	106,57	0,00	0,00	0,00	3,18
31/12/2021	C1 PART CAPI C	5 465 186,39	43 982,9676	124,25	0,00	0,00	0,00	10,80
31/12/2021	C2 PART CAPI CS	6 744 429,57	56 541,00	119,28	0,00	0,00	0,00	10,88
30/12/2022	C1 PART CAPI C	4 570 083,56	40 342,1057	113,28	0,00	0,00	0,00	-0,83
30/12/2022	C2 PART CAPI CS	8 997 690,62	82 328,79	109,28	0,00	0,00	0,00	-0,23
29/12/2023	C1 PART CAPI C	4 637 416,72	38 316,3553	121,02	0,00	0,00	0,00	1,37
29/12/2023	C2 PART CAPI CS	9 968 067,93	84 945,3668	117,34	0,00	0,00	0,00	1,89

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
<b>C1 PART CAPI C</b>		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	10 052,16130	1 186 168,44
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-12 077,91170	-1 401 630,21
Solde net des Souscriptions/Rachats	-2 025,75040	-215 461,77
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>38 316,35530</b>	

	En quantité	En montant
<b>C2 PART CAPI CS</b>		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	32 459,40680	3 700 128,90
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-29 842,83000	-3 339 066,55
Solde net des Souscriptions/Rachats	2 616,57680	361 062,35
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>84 945,36680</b>	

## COMMISSIONS

	En montant
<b>C1 PART CAPIC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
<b>C2 PART CAPI CS</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0010482968 C1 PART.CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	101 566,58
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0013440369 C2 PART.CAPI CS	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	157 923,74
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

## CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Dépôts de garantie	422 350,35
<b>Total des créances</b>		<b>422 350,35</b>
Dettes	Frais de gestion	19 122,23
<b>Total des dettes</b>		<b>19 122,23</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>403 228,12</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>12 572 282,63</b>	<b>86,08</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	11 501 502,62	78,75
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	1 070 780,01	7,33
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	422 350,35	2,89
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-19 122,23	-0,13
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>1 629 973,90</b>	<b>11,16</b>
DISPONIBILITES	1 629 973,90	11,16
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>14 605 484,65</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
TOTAL Actions & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
FR0010340406 GROUPE VIAL			EUR	1 000		0,00	0,00
<b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>						<b>11 501 502,62</b>	<b>78,75</b>
TOTAL Obligations & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé						<b>11 501 502,62</b>	<b>78,75</b>
TOTAL Obligations à taux fixe nég. sur un marché régl. ou assimilé						<b>10 592 477,15</b>	<b>72,52</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>7 700 722,81</b>	<b>52,72</b>
FR0012938116 OAT 1,00%15-25112025	07/09/2015	25/11/2025	EUR	900 000	1,00	877 199,02	6,01
FR0013250693 RCI BANQUE 1,625%17-110425	12/04/2017	11/04/2025	EUR	500	1,62	494 047,25	3,38
FR0013257623 LVMH 0,75%17-260524	26/05/2017	26/05/2024	EUR	200	0,75	198 623,84	1,36
FR0013264066 PLASTIC OMNIUM 1,25%17-260624	26/06/2017	26/06/2024	EUR	5	1,25	496 136,61	3,40
FR0013370129 BUREAU VERITAS 1,875%18-060125	04/10/2018	06/01/2025	EUR	2	1,88	199 463,18	1,37
FR0013444536 DASSAULT SYST 0%19-160924	16/09/2019	16/09/2024	EUR	6		584 712,00	4,00
FR0013444676 ORANGE 0%19-040926	04/09/2019	04/09/2026	EUR	3		278 319,00	1,91
FR0014001N46 OAT 0,00%21-250224	21/01/2021	25/02/2024	EUR	600 000		596 946,00	4,09
FR0014003Z81 CARREFOUR BQUE 0,107%21-140625	14/06/2021	14/06/2025	EUR	1	0,11	95 355,35	0,65

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0014007TY9 OAT 0%22-250225	24/01/2022	25/02/2025	EUR	1 200 000		1 161 000,00	7,93
FR001400ASN5 KERING 1,25%22-050525 EMTN	05/05/2022	05/05/2025	EUR	5	1,25	490 344,59	3,36
FR001400DT99 SCHNEIDER EL 3,25%22-091127	09/11/2022	09/11/2027	EUR	6	3,25	612 866,33	4,20
FR001400F6V1 BANQUE STELL 3,875%23-190126	19/01/2023	19/01/2026	EUR	8	3,88	835 545,10	5,72
XS1962554785 CIE DE SAINT-GOBAIN 0,625%19-24	15/03/2019	15/03/2024	EUR	3	0,62	299 529,15	2,05
XS2203995910 SODEXO 0,5%20-170124	17/07/2020	17/01/2024	EUR	400	0,50	401 379,29	2,75
XS2352739184 VALLOUREC 8,50%21-300626	30/06/2021	30/06/2026	EUR	77 318	8,50	79 256,10	0,54
<b>TOTAL ITALIE</b>						<b>809 576,32</b>	<b>5,54</b>
IT0005534281 ITALY 3,4%23-280325	24/02/2023	28/03/2025	EUR	800	3,40	809 576,32	5,54
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>2 082 178,02</b>	<b>14,26</b>
XS1405780963 ASML HLDG 1,375%16-070726	07/07/2016	07/07/2026	EUR	500	1,38	486 041,15	3,33
XS1557096267 DEUTSCHE TEL INTL 0,875%17-24	30/01/2017	30/01/2024	EUR	300	0,88	301 791,82	2,07
XS2156581394 REPSOL INTL FIN 2%20-151225	15/04/2020	15/12/2025	EUR	5	2,00	489 904,13	3,35
XS2526839175 SIEMENS FIN NV 2,25%21-100325	08/09/2022	10/03/2025	EUR	8	2,25	804 440,92	5,51
<b>TOTAL Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>270 392,54</b>	<b>1,85</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>170 506,43</b>	<b>1,17</b>
FR0014005A04 CLARIANE 1,875PCT ODIRNANE CV	08/09/2021	31/12/2050	EUR	6 775		170 506,43	1,17
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>99 886,11</b>	<b>0,68</b>
XS0413650218 MITSUBISHI TV09-151250 EQUITY	23/02/2009	15/12/2050	EUR	2		99 886,11	0,68
<b>TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>141 161,46</b>	<b>0,97</b>

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>141 161,46</b>	<b>0,97</b>
FR0011008705 OATE 1,85%11-25072027 INDX	25/07/2010	25/07/2027	EUR	100 000	1,85	141 161,46	0,97
<b>TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)</b>						<b>-497 471,47</b>	<b>3,41</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>497 471,47</b>	<b>3,41</b>
FR0012239531 BOURBON TV14-PERPETUEL CORP.	24/10/2014	31/12/2050	EUR	12		2 160,00	0,01
FR0012620367 CREDIT AGR 2,70%15-140425 TSR	14/04/2015	14/04/2025	EUR	500 000	2,70	495 311,47	3,40
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>						<b>1 070 780,01</b>	<b>7,33</b>
<b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres États membres de l'UE</b>						<b>1 070 780,01</b>	<b>7,33</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>606 300,90</b>	<b>4,15</b>
FR0013143781 ACA FRANCE FFCP 2DEC			EUR	3,5		506 397,78	3,47
FR001400LP85 HORIZON ACT MULTICAPS FFCP 2D			EUR	1		99 903,12	0,68
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>464 479,11</b>	<b>3,18</b>
LU1599120273 AURIS EURO RENDEMENT R CAP C4D			EUR	2 395,3231		308 613,43	2,11
LU1599120356 AURIS EURO RENDEMENT J CAP C4D			EUR	12,8547		155 865,68	1,07
<b>TOTAL Contrats financiers</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Contrats financiers avec appel de marge</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>-39 044,77</b>	<b>-0,27</b>
MARF.CHF Appels marge futures			CHF	10 400		11 173,06	0,07
MARF.EUR Appels marge futures			EUR	-12 065		-12 065,00	-0,08

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
MARF HKD Appels marge futures			HKD	-114 300		-13 209,44	-0,09
MARF USD Appels marge futures			USD	-27 537,5		-24 943,39	-0,17
<b>TOTAL AUTRES PAYS</b>						<b>39 044,77</b>	<b>0,27</b>
ECXXH4F00002 EURUSD-CME 0324			USD	10		27 830,62	0,20
ESXXH4F00002 Mini SP500- 0324			USD	5		-2 887,23	-0,02
FSMH4F00002 SMI 0324			CHF	10		-1 173,06	-0,08
FSTEH4F00001 DJ STOXX600 0324			EUR	60		25 200,00	0,17
FSTHH4F00001 STOXX EUR 6 0324			EUR	14		2 620,00	0,02
FSTOH4F00002 DJ STOXX600 0324			EUR	27		4 830,00	0,03
FSTTH4F00001 DJ STOXX 60 0324			EUR	15		-1 350,00	-0,01
FSTZH4F00001 STOXX600 PE 0324			EUR	29		-19 235,00	-0,13
HHXH4F00002 Fat HSCEI 0324			HKD	18		13 209,44	0,09